Image not found or type unknown

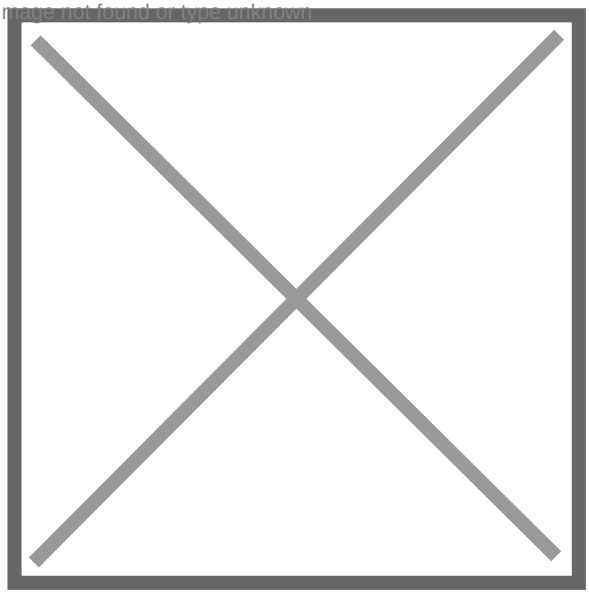

En proces pour licenciement

Par **santos**, le **07/03/2009** à **16:28**

je suis en proces depuis 2000 en aujourd'hui jai recu les reponses du prud'homme.je suis parti en proces pour 7 jour de mis a pied et des heures supplementaires.aujourd'hui noous avons eu la reponse des prud'homme et nous avons gagner 20000 euros.depuis 9 ans de proces je trouve ca pas beaucoup.et puis il ya pleins de chose qui ne va pas avec notre notre dossier et aucun explication es donner par notre avot maitre XXcensuréXX .nous savons pas a qui d'autre poser des question.ce nest pas facile.meme avec un avocat nous avon l'impression de battre toute seule.

Par **citoyenalpha**, le **08/03/2009** à **03:46**

Bonjour

9 ans de procés!!!! Etrange pour uen affaire qui n'est qu'au stade des prud'hommes. Je dois dire que là je suis très surpris mais sans la connaissance des éléments du dossier je ne pourrai déterminer les raisons de la durée et du jugement rendu.

Les dommages intérêts attribués par un tribunal dépend du préjudice subît suivant le (les) motif (s) ayant conduit à la saisine de la juridiction.

Restant à votre disposition.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés